

Des revenus agricoles sous l'influence de l'Agenda 2000

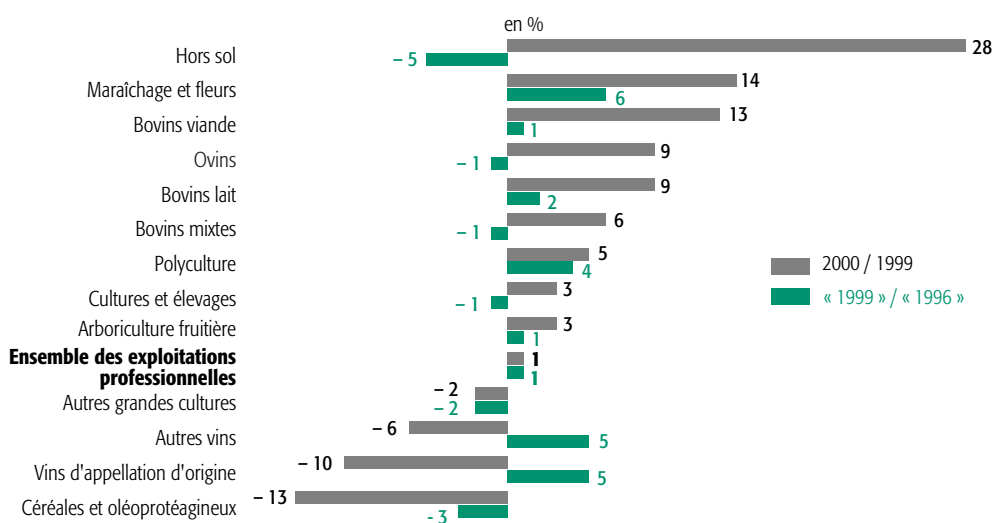
Quasi stable en moyenne annuelle en 2000, le résultat agricole baisserait dans les exploitations céréalières et augmenterait dans les élevages, malgré la crise de la « vache folle ». La mise en œuvre de l'Agenda 2000 explique pour l'essentiel ces évolutions.

En termes réels, le résultat agricole moyen par actif de l'année 2000 devrait augmenter de 1 % grâce à la progression des prix agricoles. Il enregistre pourtant les effets de la flambée des cours pétroliers. Le revenu des éleveurs bovins n'est touché qu'en fin d'année par la crise de la « vache folle », dont les conséquences se feront sentir en 2001. En 2000, le résultat progresse en moyenne annuelle de 13 % en élevage

allaitant et de 9 % en élevage laitier. La conjoncture bovine a été, aussi bien en lait qu'en viande, favorable pendant les neuf premiers mois de l'année 2000. Le prix du lait, indexé sur celui de produits de base bien orientés, devrait s'accroître de 2,5 % en moyenne annuelle. Et les cours de la viande ont progressé jusqu'en septembre à un rythme proche de 2 à 3 % par an. Dans un contexte déjà sensible, les prix chutent fortement à partir de la mi-octobre (voir encadré) à la suite des débats publics sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). L'annonce d'un cas de vache malade, décelé seulement à l'entrée de l'abattoir, précipite la production de gros bovins dans une grave crise. La mévente des animaux se traduit par une baisse de 50 % des abattages. Mais elle ne se répercute guère sur le volume de la production, en hausse de 2 %, dans la mesure où ces animaux non abattus sont comptabilisés en stocks. En revanche, la baisse des prix des deux derniers mois de l'année « coûte » deux à trois points d'évolution en moyenne annuelle et ramène les prix moyens des bovins en 2000 au niveau de 1999. D'autre part, la revalorisation des aides programmées dans l'Agenda 2000

Résultats contrastés en 2000, plus homogènes à moyen terme

Évolution du résultat agricole par actif en termes réels



« 1996 » et « 1999 » : moyennes triennales centrées sur les années 1996 et 1999

Source : Agreste - Comptes par catégorie d'exploitations



> entraîne une forte hausse des subventions communautaires dues au titre de l'année 2000. Il faut néanmoins noter que deux mois seulement de crise ont provoqué une baisse estimée à 3 % du revenu annuel en

Les effets de la crise bovine devraient se faire pleinement sentir en 2001

bovins à viande par rapport à la tendance attendue. En optique trésorerie, sur la base d'une chute de 3 % des livraisons de viande bovine et en supposant que la moitié des aides dues au titre de l'année 2000 soit versée avant le 31 décembre, le résultat des exploitations spécialisées en viande bovine serait simplement stable en moyenne. Mais la trésorerie des exploitations qui vendent principalement à l'automne devrait baisser fortement. Mesurés en moyenne annuelle, les effets de la crise bovine devraient être largement reportés sur l'année 2001.

Hausse de prix des viandes ovines et porcines

Après sa forte baisse de 1999, le résultat des éleveurs ovins, progresserait de 9 % en l'année 2000. La hausse des prix des ovins, déjà sensible en début d'année, s'accélère au dernier trimestre. Les consommateurs semblent délaissé alors la viande de bœuf et se reporter notamment sur la viande ovine dont les prix s'accroissent de 15 % en un mois. Ils devraient être supérieurs de 14 % en moyenne annuelle à ceux de 1999. La prime compensatrice ovine devrait en conséquence baisser de 20 % pour l'année 2000. On retrouve les mêmes profils conjoncturels, mais avec de plus fortes amplitudes, dans l'élevage hors sol. Le résultat de ces exploitations progresserait

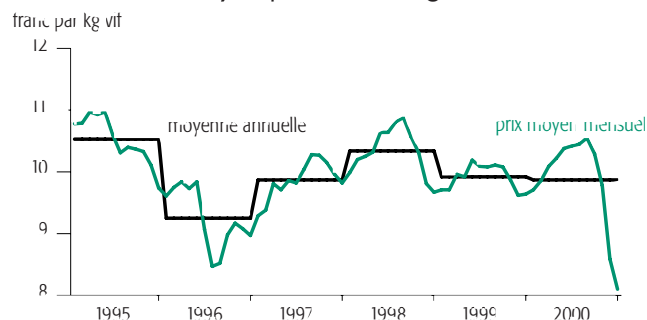
La conjoncture bovine en 2000

■ Après la baisse de 1999, les prix de la viande bovine étaient en 2000 en phase de reprise cyclique. Dans ce contexte, la baisse des prix de base programmée dans l'Agenda 2000 n'a eu aucun effet sur les marchés avant la crise intervenue à la moitié du mois d'octobre. Contrairement à la crise de 1996, celle de l'année 2000 s'est en effet déclenchée en période de prix relativement élevés, entraînant une forte chute des prix, sans que le niveau bas du « filet de sécurité » ne puisse la ralentir. Le prix moyen pondéré des gros bovins a ainsi diminué de 20 % entre la mi-octobre et le mois de novembre. Il se situait alors 15 % en dessous de son niveau de 1999.

L'acquis des dix premiers mois de l'année 2000 devrait toutefois permettre une stabilisation du prix moyen de 2000 à son niveau de 1999.

■ En revanche, la crise n'a pas eu d'effet notable sur le volume de la production de l'année. La forte baisse des abattages en fin d'année se traduit par une chute des ventes d'animaux, mais ces derniers se retrouvent en stocks en fin d'année et sont donc inclus dans la production. Au total, le volume de la production bovine resterait en hausse de 2 %, comme cela était prévu avant la crise.

Prix moyen pondéré des gros bovins



Source : Ofival

de 28 %, revenant en termes réels à son niveau de 1990. Les prix du porc sont en phase de redressement depuis le milieu de l'année 1999 sous l'effet de la réduction de l'offre. La hausse des cours s'accélère à la mi-octobre et devrait atteindre 24 % en moyenne annuelle. Les prix de la viande de volaille augmentent également mais dans de moindres proportions. Les deux types d'élevages subissent toutefois la hausse des prix des aliments.

Baisse du revenu en grandes cultures

Le résultat des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux diminuerait de 13 %. Cette baisse provient

d'un recul de la production, chiffré hors subventions à 4 % sur l'année. Elle s'explique aussi par une diminution des aides compensatrices après modulation. La hausse des prix des produits pétroliers a également pesé sur le revenu des exploitants. La conjoncture du secteur a été marquée par la première application des mesures découlant de l'Agenda 2000. Elles se sont traduites par une baisse de 7,5 % des prix d'intervention des céréales, et par un recul de moindre ampleur des prix de marché. Les oléagineux suivent un mouvement inverse. Les aides, qui doivent à terme s'aligner sur celles des céréales, baissent, mais les prix augmentent. Ces cultures, devenues

➤ moins attractives, ont en effet été fortement délaissées en 2000. La contraction de l'offre européenne, doublée d'une progression du dollar, provoque alors une hausse des cours. Même conséquence pour les protéagineux, avec une hausse des prix plus sensible en novembre en raison de l'interdiction des farines animales. La baisse du résultat des autres producteurs de grandes cultures, spécialisés dans la betterave ou les pommes de terre, se limiterait à 2 % après une mauvaise année 1999. En moyenne sur les six dernières années, le revenu des exploitants de grandes cultures baisserait de 2 à 3 % par an.

Le revenu viticole diminuerait en 2000 après deux bonnes années. Cette baisse provient d'un recul conjoint du volume et des prix de la récolte 2000. Le recul de la récolte de vins courants devrait permettre un moindre recours aux distillations d'intervention, qui constituent les débouchés les moins rémunérateurs pour les viticulteurs. Les revenus des maraîchers et des arboriculteurs fruitiers devraient de redresser grâce à des prix plus favorables qu'en 1999.

Maurice Desriers

Scees - Bureau comptes
et revenus

Les aides liées à la politique agricole commune en 2000

■ L'Agenda 2000 a prévu, en contrepartie d'une nouvelle baisse des prix de soutien, de revaloriser les aides compensatrices instaurées par la réforme de 1992. En 2000, les aides à l'hectare aux céréales augmentent de 8 %. Celles versées pour les oléagineux et les jachères, qui vont être progressivement alignées sur les aides céréalières, baissent de 15 %. Les aides animales sont fortement revalorisées. Le montant par tête de la prime au maintien des vaches allaitantes (PMTVA) augmente de 14 %, et celui versé pour les bovins mâles (PSBM) de 19 %.

Les compléments liés à « l'extensification » de l'élevage sont fortement revalorisés, mais leurs conditions d'attribution sont désormais plus sélectives. Les bovins bénéficient à partir de 2000 de primes à l'abattage. Elles atteignent 117 francs par tête pour les gros bovins et 112 francs pour les veaux. Enfin, une enveloppe dite de « flexibilité » est mise à la disposition des États. Elle est utilisée en France pour compléter les primes à l'abattage de certaines catégories d'animaux.

Montant des aides liées à la Pac dues au titre des années 1999 et 2000 (milliard de francs)

| | 1999 | 2000 | 2000 / 1999 (variation en %) |
|--|-------------|-------------|---------------------------------|
| Céréales | 21,7 | 23,3 | 7,5 |
| Oléagineux y c. jachère industrielle | 8 | 6,3 | - 19,2 |
| Protéagineux | 1,7 | 1,5 | - 12,6 |
| Total céréales et oléoprotéagineux | 31,4 | 31,1 | - 1,1 |
| Aide jachère nue | 2,8 | 2,3 | - 18,3 |
| PMTVA ¹ y compris extensification | 5,2 | 5,9 | 12,5 |
| PSBM ² y compris extensification | 2,2 | 2,5 | 10,7 |
| Primes à l'abattage | 0 | 0,9 | /// |
| Fonds de flexibilité | 0 | 0,3 | /// |
| Total aides bovines | 7,4 | 9,6 | 27,9 |
| Prime compensatrice ovine | 1,4 | 1,1 | - 16,5 |
| Autres aides | 0,5 | 0,5 | - 5,0 |
| Total général | 43,6 | 44,5 | 2,2 |

1. PMTVA : prime au maintien des vaches allaitantes
2. PSBM : prime spéciale aux bovins mâles

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Daf - Bureau d'étude des concours publics à l'agriculture

Méthodologie

■ Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les résultats annuels des principales orientations de production. Ils sont établis par le Scees grâce à une ventilation du compte national de la branche agricole. Ils ont pour objectif de mesurer l'impact de la conjoncture sur la formation du résultat d'exploitation dégagé par l'activité de production agricole de l'ensemble de l'année. Comme le compte national, ils sont établis dans l'optique de la production. Dans le cas particulier de l'année 2000, ils ne retracent donc pas les pertes de trésorerie subies en fin d'année par la filière bovine.

■ Les comptes par catégorie d'exploitations sont établis sur le champ des exploitations agricoles métropolitaines professionnelles. Au contraire du compte national, ces comptes

ne couvrent donc pas les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'utilisation du matériel ni les exploitations des départements d'outre-mer. Ils utilisent cependant le cadre comptable et les indicateurs de revenu du compte national. L'indicateur de revenu suivi est le résultat agricole par actif en termes réels, égal à la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par unité de travail. Le résultat agricole s'obtient en déduisant la valeur des consommations intermédiaires de celle de la production agricole au prix de base, et en ajoutant le solde entre les subventions d'exploitation et les impôts liés à la production.

■ Les résultats commentés dans ce document ont fait l'objet d'une présentation à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation le 13 décembre 2000.

Pour en savoir plus...

■ « Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2000 », *Insee Première*, n°752, décembre 2000

■ « Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2000 », *Agreste-Cahiers*, Hors série n° 2, décembre 2000

Évolution et niveau relatif du résultat agricole par actif en valeur réelle

| Catégorie d'exploitations | Résultat agricole par actif (variation en %) | | | Résultat agricole par actif (indice expl.profess. = 100) | | Nombre d'UTA ¹ totales (en millier) | |
|--|---|-------------|---------------------|---|------------|---|----------------|
| | 1999 / 1998 | 2000 / 1999 | « 1999 » / « 1996 » | « 1991 » | « 1999 » | 2000 Prév. | 2000 / 1999 |
| Ensemble des exploitations professionnelles | - 5 | 1 | 1 | 100 | 100 | 853 | - 1,3 |
| Céréales et oléoprotéagineux | - 7 | - 13 | - 3 | 134 | 121 | 99 | 0,2 |
| Autres grandes cultures | - 15 | - 2 | - 2 | 133 | 124 | 63 | - 0,9 |
| Maraîchage et fleurs | - 1 | 14 | 6 | 86 | 96 | 61 | - 0,6 |
| Viticulture | - 2 | - 9 | 5 | 144 | 143 | 138 | 0,3 |
| Vins d'appellation d'origine | - 6 | - 10 | 5 | 158 | 159 | 100 | 0,2 |
| Autres vins | 18 | - 6 | 5 | 112 | 101 | 38 | 0,5 |
| Arboriculture fruitière | - 8 | 3 | 1 | 103 | 82 | 56 | - 0,5 |
| Bovins | - 2 | 10 | 1 | 70 | 76 | 200 | - 3,8 |
| Bovins lait | - 3 | 9 | 2 | 67 | 76 | 106 | - 5,2 |
| Bovins viande | - 1 | 13 | 1 | 80 | 79 | 61 | - 1,9 |
| Bovins mixtes | - 3 | 6 | - 1 | 60 | 71 | 33 | - 2,2 |
| Ovins et autres herbivores dont Ovins | - 5 - 4 | 9 9 | - 1 - 1 | 58 60 | 51 56 | 40 16 | - 1,9 - 2,7 |
| Hors sol | - 4 | 28 | - 5 | 161 | 117 | 43 | 0,7 |
| Polyculture | - 2 | 5 | 4 | 109 | 110 | 40 | - 3,6 |
| Cultures et élevages | - 5 | 3 | - 1 | 73 | 79 | 114 | - 0,8 |
| Exploitations non professionnelles | - 4 | - 7 | - 1 | 28 | 22 | 107 | - 5,7 |
| Ensemble des exploitations | - 4 | 1 | 1 | 89 | 91 | 960 | - 1,8 |

« 1991 », « 1996 » et « 1999 » : moyennes triennales centrées sur les années 1991, 1996 et 1999.
 NB : Les résultats étant présentés en moyenne par exploitation dans les divers tableaux, les évolutions calculées par catégories regroupées peuvent dépasser les bornes des variations constatées au niveau des catégories élémentaires les constituant.
 1. UTA : unité travail année

Source : Agreste - Comptes par catégorie d'exploitations